



LEPOMIS GIBBOSUS

Nom communs : Perche soleil

Catégories : FAUNE

Famille : Centrarchidae

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom Anglais : Pumpkinseed

Auteur : Linnaeus, 1758

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion en France actuellement, mais un protocole pour sa gestion a été proposé dans le Marais du Trait, par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ([Sarat et al., 2015](#)). Une phase d'expérimentation de pièges (nasses et verveux) est en cours depuis 2011.

- [Protocole proposé pour la gestion de la Perche Soleil \(*Lepomis gibbosus*\) dans le marais du Trait](#)

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

La Perche soleil a été introduite avec succès dans le Nord-Ouest du continent nord-américain, et en Europe à la fin du XIXème siècle. Elle est actuellement établie dans 28 pays d'Europe et d'Asie mineure (Keith et al., 2011). En France, elle a été introduite en 1877, pour satisfaire les besoins de la pêche de loisir et sa reproduction artificielle a été obtenue en 1887. Elle s'est établie partout en France par le biais d'introductions et par les canaux (Pascal et al., 2006).

Peu d'études ont été menées sur les impacts de la Perche soleil. Des études menées dans la péninsule ibérique ont démontré que l'espèce exerce une prédation sur les œufs de poissons autochtones et sur une espèce de mollusque endémique ([Garcia-Berthou et al., 2000](#)).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions :

Date de rédaction : 19/09/2016, version 1 (Règlementation mise à jour le 12/03/2021)

PRODUCT DESCRIPTION

[Protocole proposé pour la gestion de la Perche Soleil \(*Lepomis gibbosus*\) dans le marais du TraitIBMA](#)

[Onema Nord-Est](#)

[INPN](#)

[CABI](#)

[DORIS](#)

[IAS Biodiversity](#)

[García-Berthou, E., Moreno-Amich, R., 2000. Food of introduced pumpkinseed sunfish: ontogenetic diet shift and seasonal variation. *Journal of Fish Biology* 57, 29–40. doi:10.1111/j.1095-8649.2000.tb00773.x](#)

[Keith P., Persat H., Feunteun E. et Alladri J. \(coord\). 2011. Les poissons d'eau douce de France. Biotope, Mèze, Muséum national d'histoire naturelle, Paris \(collection Inventaires et biodiversité\), 552 pp.](#)

[Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.D. \(2006\). *Invasions biologiques et extinctions : 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France*. Versailles, FRA : Editions Quae, 352 pp.](#)

[Sarat E., Mazaubert E., Dutartre A., Poulet N. et Soubeyran Y. 2015. Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion. Volume 2 – Expériences de gestion. Onema. Collection comprendre pour agir. 240 pp.](#)
[EU NON-NATIVE ORGANISM RISK ASSESSMENT SCHEME \(2018\)](#) Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#)

Espèce inscrite dans l'[Arrêté du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain](#)

Espèce inscrite sur la liste d'espèces animales interdites d'introduction dans les milieux aquatiques : [Article R432-5](#).

[Espèce inscrite dans la liste des espèces de poissons, crustacés et grenouilles représentées dans les eaux visées à l'article 413 du Code rural](#)

CITATION

GT IBMA. 2016. *Lepomis gibbosus*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

